



WEB CONFERENCE 24/11/2022
De 9h30 à 11h45



Quel accompagnement social pour les copropriétés ?

A la suite de récentes évolutions législatives (loi Molle et Elan) les bailleurs sociaux se sont investis dans la vente HLM. Outre les enjeux économiques et financiers que constituent la vente HLM, la création de copropriétés vise à favoriser une mixité économique et sociale au sein de nos quartiers.

Si la loi Elan a complété les dispositions introduites par la loi Alur concernant les outils d'intervention et de traitement des copropriétés dégradées, aucune disposition relevant de la prévention et de l'accompagnement sociale n'existe à ce jour.

Dès lors comment, prévenir, anticiper, accompagner, favoriser le mieux vivre ensemble faute d'outils juridiques, législatifs et réglementaires autorisant les professionnels du développement social à intervenir auprès des syndicats de copropriétés, personnes morales incarnées par les copropriétaires ?

Programme

9h30 – 9h45 : introduction

9h45 – 10h30 : La copropriété au sein des organismes Hlm : quelle conséquence, quels enjeux quel périmètre d'action et quelle raison d'être ?

- 1. Eléments de cadrage : La copropriété au sein des organismes HLM en 2022.**
Pourquoi s'interroger sur la copropriété ?
Quelques chiffres clés, un impact fort sur les cultures professionnelles et les stratégies des organismes Hlm.
- 2. Quelles conséquences pour un organisme HLM de devenir un copropriétaire bailleur ?**
Les nouveaux enjeux, quelles responsabilités, les défis à relever ?
- 3. Le syndic gestionnaire d'une copropriété, son rôle, sa raison d'être, son périmètre d'action**
- 4. Le différé de copropriété : comment s'en emparer ? pour quelles raisons ?**

Intervenante : Chrystel GUEFFIER-PERTIN, Union sociale pour l'habitat

10h30- 11h30 : Présentation de la résidence intergénérationnelle Cocoon'âges Bordeaux - Innlove

- 1. La copropriété soluble dans l'accompagnement social ? Quels dispositifs préventifs ?**
- 2. Comment faire vivre le « vivre ensemble » sur des quartiers mixtes ?**

Intervenants : RECIPRO-CITE, AQUITANIS, FONCIA

11h30 – 11h45 : conclusion de la conférence